



ASSEMBLEE GENERALE

17 JUIN 2023 A ROQUEBRUNE

14 h 30 : Vérification des pouvoirs et émargement des délégués des associations sur la feuille de présence

Liste des clubs présents ou représentés

TRINITE SPORTS	TOURRETTES LEVENS
AS MONACO	C.A.S Eaux
O. ANTIBES JLP	AS VENCE
CCCF NICE	STELLA SPORTS M-RCM
ASTT VALLAURIS	AS LE BROC
LE TT DE MANDELIEU	PING PASSION CHATEAUNEUF
GSEM TT NICE	GRASSE TENNIS DE TABLE
ES VILLENEUVE LOUBET	CTT VILLEFRANCHE CORNE D'OR
CANNET TT	TEAM LUCIAN TAUT TT 06
NICE CAVIGAL TT	SOPHIA TT
SC MOUANS-SARTOUX	

Soit 21 clubs sur 25 (représentant 92 voix sur 102.)

Liste des clubs absents :

GAZELEC SPORT NICE	COLOMARS TT
LA SEMEUSE NICE	SOSPEL TT

Membres du comité présents :

Nikita IONNIKOFF Vice-Président
Gérard LONGETTI Secrétaire Général
François SAVELLI Trésorier
Yves BERNIER Membre
Jean René BLAIVE Membre
Patrice CRESTA Membre
Martine DORDOR Membre
Bernard GROSSO Membre
Nicole MICHELET Membre
Olivier PERRET Membre
Stéphanie PROUST Membre

Membres excusés : Michel VASSALO Président, Pierre BENATO Membre
Rosine DEWARLINCOURT Membre, Dominique GAIMARD Membre, Gérard GONZALES Membre

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

Invités excusés :

M. ERB Président de la FFTT.
M. Eric CIOTTI Président du Conseil Départemental des AM.
MME Carine PAPY Vice-présidente du Conseil Départemental des AM.
M. Eric PAUGET Député et Conseiller Départemental.
M. Thierry ALBERTIN Président de la Ligue PACA.
M. Eric MASSON Directeur de la Ligue

Invités présents :

M. Gislain POULAIN Adjoint aux Sports de Roquebrune Cap Martin.
M. Philippe MANASSERO Président du CDOS 06.

Avant de débiter les deux assemblées prévues à l'ordre du jour, le Vice-Président Nikita IONNIKOFF, qui remplace le Président Michel VASSALLO exceptionnellement absent, demande une minute de silence pour les licenciés de notre Département décédés pendant la saison.

15 h 00 : Assemblée Générale Extraordinaire

François SAVELLI responsable de la Commission Statuts et Règlements expose les points des Statuts Fédéraux qui ont été modifiés et qui doivent faire l'objet d'une modification au niveau Départemental

Ces modifications sont adoptées à l'unanimité

15 h 30 : Assemblée Générale Ordinaire

C'est Nikita IONNIKOFF notre Vice-Président qui continue de mener les débats en l'absence du Président VASSALLO. Il remercie le club du Stella et l'Adjoint aux Sports de Roquebrune de mettre cette très belle salle en bord de mer à notre disposition pour notre AG !

Approbation du compte rendu de l'AG 2022

N. IONNIKOFF soumet au vote le compte rendu de l'Assemblée Générale du 11 Juin 2022.

Celui-ci est adopté à l'unanimité

Rapport moral du Président, Michel VASSALLO :

Le Vice-Président lit le rapport moral du Président (document dans dossier remis aux clubs).

Ce rapport moral est mis à l'approbation des clubs et voté à l'unanimité.

Les deux personnalités présentes prennent alors la parole Monsieur POULAIN l'Adjoint aux Sports pour féliciter le Club local pour son dynamisme et son implication et en

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

réaffirmant le soutien de la commune et le Président du CDOS, Philippe MANASSERO en insistant sur les actions du CDOS, notamment en matière de formation de Dirigeants et en nous félicitant de notre participation à la Caravane du Sport organisée précisément par le CDOS 06.

Rapport d'activités du Secrétaire Général :

Voir (dossier remis aux clubs).

Comme l'année dernière **Gérard LONGETTI** commente très brièvement le texte de la plaquette en insistant sur la forte progression du nombre de licenciés au sein de nos clubs au 31 mai 2023 par rapport au 30 juin 2022 (2445 contre 2091).

Il signale également la mise en place du Challenge Développement Jeunes récompensant huit clubs dans quatre catégories différentes et la reconduction des trois Conventions Tripartites de Développement déjà établies la saison dernière.

Il rappelle enfin que François SAVELLI, Nikita IONNIKOFF et lui-même sont toujours à la disposition des clubs pour tout renseignement ou aide sur les dossiers ANS !

- A ce propos il précise aux cinq clubs ayant fait une demande ANS cette année que les propositions de la Ligue ont été envoyées à la Fédération qui doit elle-même les transmettre (retouchées ou pas) à l'Agence Nationale du Sport et à ce jour nous n'avons pas encore le résultat définitif.

Compte rendu financier du Trésorier Général :

Un dossier a été remis aux délégués des clubs présentant à la fois les comptes pour la saison 2021/2022 et le budget prévisionnel pour la saison 2022/2023.

François SAVELLI commente les diapositives projetées sur l'écran géant de la salle.

Comptes saison 2022/2023 :

Bilan au 31 mai 23 :

- L'actif immobilisé a une valeur comptable nulle,
- Pas d'achat immobilisé en 2022/2023,
- Pas de dotation aux amortissements,
- Solde des clubs débiteurs : une facture de régularisation est remise aux clubs en réunion,
- Produits à recevoir : aide de la Ligue PACA dans le cadre de la convention sur le plan de développement, solde des parts départementales des licences.
- Charges constatées d'avance : inscription et hébergement aux intercomités 2023
- Perte de l'exercice : **13 633,68 €**.
- Solde des clubs créditeurs : il s'agit principalement de clubs organisateurs de compétitions départementales ou avec de nombreux engagés au niveau national au critérium fédéral.
- Charges à payer : tournoi international d'Hasselt, aides aux déplacements et pour les formations (en attente des justificatifs des clubs), frais d'actions Commission Jeunes et technique.

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

Rapprochement bancaire :

- Vérification des soldes comptables par rapport aux relevés bancaires

Compte de résultats :

- Présentation sous deux formes (analytique et comptable)
- Charges :
 - Développement de l'activité :
 - Dépenses exceptionnelles :
 - Aides pour les intercomités au Cagnet (participation aux frais et achats de tables),
 - Aides pour le championnat de France à Antibes (achat de matériel avec revente aux clubs à tarif préférentiel avec participation du Conseil Départemental),
 - Challenge développement non prévu dans le budget
 - Exercices antérieurs : frais tournoi international 2022 supérieur aux prévisions, convention tri-partites 21/22

Rapport des vérificateurs aux comptes :

- Le rapport de vérification des comptes, lu à l'assemblée par Michel DECORTE, recommande de voter le quitus au trésorier.

Vote du quitus au Trésorier :

Les comptes de la saison 2022/2023 sont approuvés à l'unanimité

Désignation des vérificateurs aux comptes :

Bruno BASSO et Michel DECORTE sont confirmés dans cette fonction par un vote de l'assemblée, à l'unanimité.

Présentation et vote du budget prévisionnel et des tarifs 2023-2024:

Le budget prévisionnel 2023/2024 est présenté sur les mêmes documents que le compte de résultats pour permettre une comparaison entre le réalisé de la saison qui se termine et le prévisionnel de la prochaine saison.

Les tarifs pour la saison 2023/2024 :

- Augmentation de la part départementale pour les mutations (applicable sur les mutations en juin 2024) : entre 5 et 15 € d'augmentation. Le CDAM est le comité de la Ligue où cette part reste la plus basse malgré ces augmentations.
- Les tarifs des licences sont fixés par la Ligue : augmentation de 1 € de la part départementale pour les licences compétitions.
- La part départementale du tarif des inscriptions au critérium fédéral est augmentée légèrement (entre 0,14 et 0,50 €).

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

- Les tarifs d'engagement aux compétitions sont inchangés.

Le trésorier rappelle les différentes aides financières que propose le Comité pour soutenir les clubs dans leur développement :

- Aides aux clubs en faveur du haut niveau :
 - Aides aux déplacements CF National (jeunes)
 - N1 : 120 € pour chacun des 4 tours
 - N2 : 80 € pour chacun des 4 tours
 - Championnats de France individuels jeunes :
 - 120 € par participant
 - Actions diverses (sur demande des clubs)
- Aides aux clubs sur formations :
 - Formation arbitres
 - Arbitre de Club gratuite
 - 25 € pour AR et JA1
 - 45 € pour JA2 et JA3
 - Formation entraîneurs
 - 100 € pour AF, JAF ou EF
 - 35 € pour la formation Initiateur de Club
 - Autres formations : étude de la demande et accord du CD
- Aides diverses aux clubs :
 - Nouveau club :
 - Prise en charge du coût des licences traditionnelles à concurrence de 500 €
 - Gratuité de l'inscription de la première équipe en championnat
 - Aides aux déplacements Ch. de France vétérans : 120 €
 - Conventions tri-partites Ligue/CD/Club sur des actions de développement dans des domaines spécifiques (4-7 ans, sport santé en entreprise, ...)
 - Actions diverses (PPP, ...)
- Autres actions :
 - Promotion des féminines :
 - Prime challenge féminin : 900 €
 - Evalue Ping : favoriser la fidélisation des jeunes joueurs
 - Soutien aux sections sportives dans les collèges sélectionnés.
 - Challenges développement :
 - Challenge développements jeunes : 1800 €
 - Challenge jeunes 4-11 ans : 1200 €

Le budget prévisionnel et les tarifs sont approuvés à l'unanimité par les délégués de clubs présents.

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

Signataires du Compte Bancaire

Michel VASSALLO et François SAVELLI restent signataires du Compte.

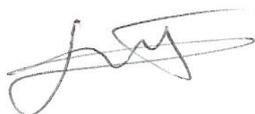
Election complémentaire

Une seule personne se présente : Jean Philippe HAAR du club de Villeneuve Loubet, et est élue à l'unanimité des 89 voix présentes au moment du vote.

Questions diverses

Pas de question posée, la séance se termine par la remise des récompenses aux clubs et le Vice-Président clôt l'Assemblée Générale 2023 à 17h00 et invite les participants au traditionnel pot de l'amitié.

Le Secrétaire Général
Gérard LONGETTI



Le Vice-Président
Nikita IONNIKOFF

